

1939-1945 : des mémoires fragmentées



Dans les Pyrénées-Atlantiques, la « mémoire de pierre » de la Seconde guerre mondiale (monuments, stèles, plaques) se compose d'une centaine d'éléments. Cette multiplication des supports commémoratifs s'est effectuée en trois temps : le temps de l'hommage aux morts, le temps des témoins, et celui des héritiers qui a débuté. Il s'agit d'une superposition de mémoires catégorielles, dispersées géographiquement, qui raconte la complexité d'une période, par bribes et avec des lacunes.

Bidart : carrefour des mémoires



Le Mémorial est érigé en front de mer, en bordure d'un sentier du littoral et d'un sentier de pèlerinage vers Saint-Jacques-de-Compostelle. Le choix de l'emplacement tient compte évidemment de la qualité de l'espace environnemental. Il renvoie à diverses séquences de la Seconde guerre mondiale qui ont marqué le Pays basque : présence d'une communauté de réfugiés basques d'Espagne, occupation, zone interdite, évasions par le port de Saint-Jean-de-Luz et par la frontière espagnole, captivité de troupes coloniales, bombardement de Biarritz, édification des fortifications du Mur de l'Atlantique, faits de Résistance, répression, déportations et persécutions.

Un Mémorial pour rassembler



Le Mémorial de Bidart répertorie, coordonne et complète les expressions des mémoires existantes dans le département, sans doute pour défier l'espacement du temps, mais surtout pour appeler à la réflexion et au débat. En effet, soixante-dix ans après les années de guerre, des questions se posent. Peut-on désormais inscrire le nom d'Hiroshima sur un support de mémoire en France? N'est-il pas temps de mentionner le poids des réquisitions de main d'œuvre? Est-on autorisé à traiter séparément les déportations pour répression et les déportations liées aux persécutions? N'est-il pas urgent d'insister sur l'interdépendance des situations et l'engrenage des événements?

Identifier la chronologie de l'Histoire



La disposition des stèles permet de respecter le cheminement de l'Histoire durant la Seconde guerre mondiale, tout en s'appuyant sur la situation de la France. Ainsi, le Mémorial tient compte de la chronologie globale qui débute par un effondrement militaire, politique et moral, qui sombre ensuite dans l'anéantissement de l'Homme, qui prend fin avec la renaissance de la démocratie, la promesse de la paix, et la garantie de droits imprescriptibles et universellement reconnus pour chaque individu.

Le Mémorial : sa composition

La composition est sobre, compatible avec l'architecture traditionnelle du Labourd. Elle respecte les symboliques basques (stèles discoïdales, calligraphie). Les mots inscrits (ci-dessous en majuscules) sur chacune des quatre stèles verticales dressent le panorama des situations que cette guerre a engendrées.

L'effondrement (stèle n° 1)



La première stèle évoque la situation consécutive à la montée du nazisme, à l'installation des régimes autoritaires en Europe et à la défaite militaire de juin 1940. Elle se traduit par l'**EXODE** des juifs d'Europe centrale, celui des républicains espagnols puis des civils français. La **CAPTIVITÉ** des prisonniers de guerre, l'**OCCUPATION** partielle puis totale de la France, et les **RÉQUISITIONS** de main d'œuvre, appuyées par une intense propagande, sont les conséquences de l'effondrement. Demeure, tout de même, un espoir de liberté symbolisé par deux mots : **ÉVASIONS** et **RÉSISTANCE**, et par une lucarne percée au sommet de la stèle à travers laquelle le regard se porte vers la baie de Saint-Jean-de-Luz pour rappeler les évasions par mer, fin juin 1940, et vers les premiers contreforts pyrénéens, secteur d'évasions terrestres du réseau Comète.

L'anéantissement de l'Homme (stèle n°2)

La deuxième stèle traite de l'écrasement de l'Homme, via les **PERSÉCUTIONS**, celles des juifs particulièrement, la **RÉPRESSION** conduite contre les Résistants, les **INTERNEMENTS** des premiers pour mieux les contrôler, et



des seconds pour les neutraliser, les **DÉPORTATIONS** vers des camps de concentration situés en Allemagne, Pologne, et même, pour un, en France. Certains se révéleront être des camps d'extermination. Les **EXÉCUTIONS**, sommaires ou au terme de jugements précipités, sont un autre procédé d'élimination. La stèle comporte une lucarne de cachot, espoir vacillant de liberté, et la symbolique des camps : barbelés et mirador.

Combats et valeurs (stèle n°3)



La troisième stèle affirme les enjeux politiques des **COMBATS**, enjeux de 1940 identiques à ceux de 1944-1945 : **DÉMOCRATIE**, **LIBERTÉS** (le pluriel permet de se détacher d'une notion conceptuelle et de suggérer les libertés individuelles et collectives), la **PAIX** (suivie d'un point d'interrogation pour marquer l'absence d'acquis et la multiplication des conflits postérieurs). La stèle est largement ouverte sur la végétation et sur une mer parfois calme, parfois agitée et grondante.

Hauts lieux de mémoire (stèles discoïdales)



Cinq stèles funéraires basques complètent le Mémorial. Quatre d'entre elles citent des hauts lieux de l'Histoire mondiale, nationale, régionale ou départementale. Elles symbolisent la mort massive (estimation : 60 millions de tués). La cinquième, dédiée aux Français Libres et aux jeunes évadés de France par les Pyrénées, met en valeur l'engagement des individus, leur participation aux combats de la Libération et l'ampleur des pertes subies.

Les droits de l'Homme (stèle n°4)



La quatrième stèle prolonge les évocations des temps de guerre en s'intéressant aux efforts entrepris ensuite pour construire un monde de paix respectueux des individus. Elle prend pour référence suprême la **DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME**. Cette stèle est d'un seul bloc pour mieux identifier la concentration et la vigilance qu'exige la sauvegarde des acquis de paix, de droits et de démocratie. Elle suggère que cette charte du droit international est le fruit d'un compromis, long à se dessiner et fragile. Elle porte l'hommage des Basques et des Béarnais à René Cassin.



René CASSIN

Né à Bayonne en 1887, invalide de la guerre 14-18, juriste éminent, René Cassin avait coopéré à la création de la Société des Nations et à l'organisation des anciens combattants pour la reconnaissance de leurs droits. Dans les années

1930, il n'a cessé de dénoncer le nazisme. C'est à Bayonne qu'il prend connaissance de l'Appel du 18 juin 1940 à ne pas se résoudre à la défaite. Il s'embarque à Saint-Jean-de-Luz le 24 juin sur un bâtiment polonais. Dès son arrivée à Londres, il se met à la disposition du général de Gaulle. Celui-ci lui demande de négocier un accord avec le gouvernement britannique tendant à assurer la reconnaissance des Français Libres. Compagnon de la Libération, il présidera la Cour Européenne des Droits de l'Homme de 1965 à 1968 après avoir été l'un des promoteurs de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, adoptée le 10 décembre 1948 par les Nations Unies. Prix Nobel de la Paix en 1968, il est décédé à Paris en 1976. Son corps repose au Panthéon depuis 1987.

La mémoire (pierre au sol)



Un peu en avant des stèles, une phrase du poète Paul Eluard est gravée sur un bloc de pierre. Elle rappelle l'enjeu de ce Mémorial : la transmission et l'éducation à la mémoire pour sauvegarder une civilisation.

« Si l'écho de leurs voix faiblit, nous périrons »

Pour en savoir plus :

www.bidart.fr (en préparation)

Illustrations :

Photographies – Jean-Marie Clerc
Affiches - collection et clichés Jean-Loup Fricker